

L'An deux mille vingt-deux, le trente du mois de juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle Saint-Germain de Tocqueville-les-Murs sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 24 juin 2022.

**Etaient présents** : MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREUTE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-RENET Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

**Pouvoirs de :**

- M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- M. MALO Jean-Claude, Maire de BREUTE à Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREUTE,
- M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE à M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,
- M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX.

**Assistaient également à la réunion** : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Environnement, Mme SLIMANI Djaméla, Responsable Finances, Mme GODEFROY Adeline, Responsable de l'Administration Générale et Mme HANIN Anne-Sophie, Administration.

**Secrétaire de Séance** : M. GOUPIL Gervais

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	36
Quorum	14
Nombre de votants	42

**Délibération n° 052/2022**

**OBJET : ADOPTION DE LA TARIFICATION 2022/2023 – PISCINE COMMUNAUTAIRE PLEIN CIEL**

Délibération n° 052/2022

**OBJET : ADOPTION DE LA TARIFICATION 2022/2023 – PISCINE COMMUNAUTAIRE PLEIN CIEL**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

**Considérant** que la Communauté de Communes a en charge la gestion de la piscine communautaire Plein Ciel ;

**Vu** l'avis favorable de la commission équipements communautaires, activités sportives et affaires sociales, en date du 21 juin 2022 ;

Il est nécessaire de faire voter les tarifs de la piscine pour l'année 2022/2023.

ENTREES		Tarif	
entrée enfant	4 à 15 ans	2,00 €	
entrée adulte	16 ans	3,00 €	
abonnement enfant (10)	4 à 15 ans	14,00 €	
abonnement adulte (10)	16 ans	25,00 €	
ACTIVITES COMMUNAUTAIRES		1 activité	2 activités
<i>Activités Aquatiques adultes</i>			
Unitaire	16 ans & +	7,00 €	14,00 €
Périodique	16 ans & +	44,00 €	83,00 €
Semestriel	16 ans & +	89,00 €	168,00 €
Annuel	16 ans & +	168,00 €	278,00 €
<i>Aquabike</i>		1 activité	
Unitaire	16 ans & +	8,00 €	
Périodique	16 ans & +	50,00 €	
Semestriel	16 ans & +	114,00 €	
Annuel	16 ans & +	211,00 €	
<i>Cours de natation</i>		Tarif séance	
Cours enfant	6 à 15 ans	8,00 €	
Cours Adulte	16 ans & +	11,00 €	
<i>Activité de familiarisation et de natation</i>		Tarif séance	

Bébés nageurs (1 bébé + 1 adulte)	4 mois à 3 ans	5,00 €
Aquacostauds (6 séances)	3 à 6 ans	6,00 €
<i>Stage natation</i>		Tarif séance
Stage (de 8 à 10 séances)	6 à 15 ans	8,00 €

Abonnement Aquaform/aquagym 1 activité	1 activité par semaine avec 1 créneau de prédilection avec récupération
Abonnement Aquaform/aquagym 2 activités	2 activités par semaine avec 2 créneaux de prédilection avec récupération
Abonnement Aquabike	1 créneau de prédilection par semaine avec possibilité de récupération sur réservation sous réserve de vélo disponible

Afin d'être plus attractif, il est proposé, sur la période estivale, les tarifications suivantes :

- Des mercredis de l'été de 15h à 17h : animations diverses avec petits lots à gagner, entrée au tarif de 1 euro,
- Des cours d'aquagym découverte : 4 créneaux par semaine au prix d'une entrée adulte habituelle : 3 euros,
- Des cours d'aquabike découverte : 2 créneaux par semaine au tarif découverte de 5 euros la séance.

De même, il est proposé de maintenir la tarification d'entrée à la piscine à 1 euro pour tous sur la période des vacances scolaires estivales.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

A l'unanimité

- D'accepter la tarification des mercredis de l'été, des cours d'aquagym découverte et des cours d'aquabike découverte ;
- De maintenir la tarification d'entrée à la piscine à 1 euro pour tous pendant les vacances scolaires estivales ;
- D'accepter la tarification des entrées et activités communautaires proposée à compter du 01 septembre 2022.

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux  
Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE